AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 16-7-64 318947

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DU NORD-OUEST - Arras - Tél. 23.14
(SEINE-MARITIME, SOMME, PAS-DE-CALAIS, NORD)

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, - Station d'Avertissements Agricoles d'ARRAS.
C. C. P. : LILLE 57-01-67

ABONNEMENT ANNUEL
15 F

N° XLVI - 9 Juillet 1964

AVERTISSEMENTS

MILDIOU DE LA POMME DE TERRE

Le temps sec de la fin-Juin et du début-Juillet n'a pas permis de nouvelles contaminations, de sorte que la situation s'est stabilisée.

Cependant, les foyers existants constituent toujours un danger d'invasion brutale en cas de période pluvieuse notamment dans les Flandres, la Vallée de la Lys, le Cambrésis, le Calaisis et le Santerre.

En conséquence,

1°/ Cultures où un léger risque peut être pris (cultures totalement indemnes en situation habituellement peu attaquées):

- Intervenir du 14 au 16 Juillet.

2°/ Cultures où aucun risque ne peut être pris (surtout cultures de Bintje déjà infestées ou situées à proximité de champs contaminés)

- Intervenir dès réception de cet avis et renouveler l'opération 5 jours après la prochaine pluie importante qui suivra le traitement.

3°/ Cultures de variétés hâtives peu ou pas infestées

- Dans la majorité des cas où l'on envisage un arrachage avant le 25 Juillet, il est inutile de traiter à condition de défaner aussitôt l'apparition de nouvelles taches dans le champ.

4°/ Cultures de variétés hâtives déjà infestées

- Des pluies importantes risquent de provoquer immédiatement des contaminations sur tubercules. Le seul moyen de les éviter est de défaner la culture. A la rigueur, si l'on espère une augmentation encore importante de rendement, un traitement avec un produit cuprique peut être appliqué avant les pluies.

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

CULTURES FRUITIERES

La protection effectuée par le premier traitement est maintenant insuffisante alors que des pénétrations sont encore possibles.

Appliquer donc un 2ème traitement du 10 au 12 Juillet

REMARQUE : TAVELURES - Profiter de l'opération pour renouveler la protection.

INFORMATIONS

ANTHRACNOSE DU HARICOT

CULTURES LEGUMIERES

En dehors du traitement à forte dose au stade 2 feuilles, les précautions à prendre sont un traitement en début de floraison et un traitement sur jeunes filets, en employant une dose normale de fongicide.

TORDEUSES DU POIS

On peut limiter les risques de pois véreux en appliquant sur jeunes gousses un insecticide de contact (ex: D.D.T., parathions...), à condition de respecter un délai minimum de 15 jours entre le traitement et la récolte.

PUCERONS EN CULTURES LEGUMIERES : Le seul systémique autorisé est le Mévinphos.

Le Contrôleur: R.DIVOUX

L'Inspecteur: P.COUTURIER

IMPRIMERIE DE LA STATION NORD-OUEST, DIRECTEUR-GÉRANT : L. BOUYX